

PV n° 3 du 24 juillet 2018

L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9**



SECRETARIAT

**OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30**



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



INFORMATIONS GENERALES

Horaires d'ouverture secrétariat du District juillet 2018 :

Concernant les semaines 30 et 31 (du 20/07/2018 au 03/08/2018), veuillez prendre connaissance des jours et heures d'ouverture au public du secrétariat du District :

- . semaine 30 : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.
- . semaine 31 : mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

INFORMATIONS DE LA DDCSPP :

Madame, Monsieur,

La campagne F.D.V.A. « Financement global de l'activité - Développement de nouveaux services à la population » est lancée.

Les demandes devront parvenir à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Lot au plus tard le 9 septembre 2018, à l'adresse suivante :

ddcspp@lot.gouv.fr

Pour ce qui concerne la procédure relative à la transmission de votre demande ainsi que les pièces obligatoires à joindre à celle-ci, vous trouverez toutes les précisions utiles en cliquant sur ce lien :

<http://occitanie.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1607>

Par ailleurs, afin de connaître les priorités pour le département du Lot, veuillez cliquer ici :

http://occitanie.drjscs.gouv.fr/sites/occitanie.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/lot_fdva_2_priorites_departmentales-3.pdf

Vous pouvez, également, consulter le site "Les Services de l'État dans le Lot" en suivant ce lien

<http://www.lot.gouv.fr/fonds-pour-le-developpement-de-la-vie-associative-r4074.html>

INFORMATIONS DU CDOS :

Madame, Monsieur,

La Ligue du Sport Adapté Occitanie, en partenariat avec le Comité Départemental Sport Adapté du Lot, organise une

FORMATION Sport & Handicap Mental et Psychique Module 1 « Attestation de Qualification Sport Adapté »

**du 6 au 8 novembre 2018
au Domaine Boissor de Luzech (46)**

Cette formation s'adresse aux éducateurs sportifs qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les personnes en situation de handicap mental et psychique.

Elle est également ouverte aux bénévoles qui souhaitent accueillir ce public dans les meilleures conditions dans leur club.

Veuillez trouver la plaquette de présentation de la formation et la fiche d'inscription ci-après, à retourner avant le 26/10/2018 à gregory.rouanet@ffsa.asso.fr, responsable de l'organisme de formation de la Ligue Sport Adapté Occitanie.

ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTE

Du 6 au 8 novembre 2018
Luzech (46)



Les Attestations de Qualification Sport Adapté sont qualifiantes pour des éducateurs sportifs (BEES, BPJEPS, DEJEPS, DEUST, licence professionnelle, CQP) d'une discipline spécifique qui souhaitent se former à l'encadrement sportif des personnes en situation de handicap mental et psychique. Ces formations sont également ouvertes aux bénévoles souhaitant accueillir ce public dans leur club (possibilité d'effectuer la formation sans délivrance de diplôme). Ne sont pas concernés par la formation les professionnels des établissements du secteur médico-social.

Objectifs

- ✓ Acquérir des connaissances ré-investissables auprès des publics relevant de la délégation de la FFSA (personnes en situation de handicap mental et psychique)
- ✓ Connaître la FFSA, ses finalités, son organisation
- ✓ Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes
- ✓ Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie
- ✓ Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers

Contenus

- ✓ Notions de handicap, déficiences, maladies
- ✓ Les déficiences intellectuelles, autisme, trisomie...
- ✓ Les troubles psychiques
- ✓ Identifier des besoins particuliers des personnes en situation de handicap
- ✓ La Fédération Française du Sport Adapté
- ✓ Le secteur spécialisé, les démarches pédagogiques

Déroulement :

Du 6 au 8 novembre 2018

Lieux :

Domaine de Boissor
Boissor
46140 LUZECH

Intervenants:

Léa LAVERGNE
CTF Ligue Sport Adapté Occitanie
Laura LASCOUT
CTF CDSA46
Laure DUGACHARD CTN FFSA

Coût :

Coût Pédagogique : 250€ (particulier)
450€ (OPCA)
Restauration du midi : 15€ / jour

Organisme de Formation Ligue Sport Adapté Occitanie
N° de déclaration de Formation Professionnelle : 73.31.06061.31



FICHE D'INSCRIPTION A RETOURNER A LA LIGUE SPORT ADAPTE avant le 26/10/2018!

NOM : Prénom :

Adresse :

☎ : adresse mail :

Association/Entreprise : Fonction :

Diplôme(s) :

Inscription avec repas du midi : Oui Non Régime particulier :

Financement : Personnel ou par un Organisme Nom et adresse de facturation :

Coordonnées de l'Organisme Financier :

Désirez-vous une convention : Oui Non Si oui : Nom / prénom du responsable et adresse de l'employeur :

COMMISSION DES FEMININES

Compte-rendu Commission Féminine du 16 juin 2018

Clubs présents : VALROC, BOURIANE DEGAGNAC THEDIRAC, PPPFC, SEGALA FOOT, FC BIARS BRETENOUX, FC QUERCY BLANC, FC HAUTE BOURIANE, ELAN MARIVALOIS.

District : M. Serge Martin ; MM Emma Francoual et Claudine Vermande.

Chaque club fait part des difficultés rencontrées lors de la saison 2017/2018.

L'effectif semble être un souci pour tous les clubs : seulement deux clubs pourraient jouer à 11.

Le manque d'arbitre est aussi un problème.

Pour la saison 2018/2019, le championnat se déroulera donc à 8 avec possibilité de mettre 12 joueuses sur la feuille de match (sans possibilité de jouer à 11).

Seule la Coupe GROUPAMA se jouera à 11.

L'inscription à la Coupe Valette (Futsal) est obligatoire.

Tous les matchs sont fixés le dimanche matin à 10 heures. Seuls les clubs ayant l'accord du club adverse pourront jouer à un horaire différent.

Certains clubs ayant « envie de s'essayer à 11 » pourront peut-être envisager des rencontres amicales avec l'Aveyron.

Le club de Cahors accède en Ligue la saison prochaine. (Les deux premiers Ségala Foot et Saint Germain n'ayant pas souhaité y accéder).

RAPPEL : Les inscriptions des clubs sont à faire pour le 15 aout dernier délai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 23 h 30.

La Présidente,
E. FANCOUAL

La Secrétaire de séance,
C. VERMANDE

COMMISSION DES COUPES

COUPE DE FRANCE :

20 clubs sont engagés : CUZANCE, MAUROUX (D3), ECCF, ESCG (D2), BOURIANE, FCHQ, HAUT CELE, LABASTIDE MURAT, LALBENQUE/FONTANES, MARIVALOIS, MONTCABRIER, PFC, QUERCY BLANC, SEGALA FOOT, BIARS/BRETENOUX (D1), FIGEAC QF, CAUSSE LIMARGUE, VAL ROC (R3), CAHORS (R2), PSV D'OLT (R1).

N.B. : PSV D'OLT (R1) rentre directement au 3^{ème} tour (16/09) ; CAHORS FC (R2) est exempt du 1^{er} tour District.

Les deux premiers tours auront respectivement lieu les 19 et 26 août 2018.

Le tirage au sort intégral de ces deux tours aura lieu le mardi 31/07/2018 au siège du District à 10 h 30.
Les clubs engagés sont invités à y participer.

COUPE D'OCCITANIE :

Les clubs souhaitant y participer doivent s'inscrire sur « Footclubs » avant le 8/8/2018 (délai de rigueur).

COUPE BONDOUX :

Le 1^{er} tour éliminatoire aura lieu le 02/09/2018.